

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 37.000 Euros

Siège social 137, rue du Palais Galien (33000) Bordeaux

535 010 276 RCS BORDEAUX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 11 MAI 2012

sous le N° 784

**ACTE UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 26 MARS 2012**

Le vingt-six mars deux mille douze,

VINCI Concessions, Société par Actions Simplifiée au capital de 4 306 925 672 Euros, dont le siège social est à Rueil-Malmaison (92500), 9, place de l'Europe, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 410 001 952, représentée par Monsieur Louis Roch BURGARD, Directeur Général Délégué,

VINCI Construction France, Société par Actions Simplifiée au capital de 127 510 500 Euros, dont le siège social est à Nanterre (92000), 61, Avenue Jules Quentin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 380 448 944, représentée par Monsieur Gérard BIENFAIT, Président,

FAYAT, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 000 Euros, dont le siège social est à Bordeaux (33000), 137, rue du Palais Galien, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 595 750 589, représentée par Monsieur Laurent FAYAT, Directeur Général,

Seuls associés de la société Stade Bordeaux Atlantique SAS,

Après avoir pris connaissance

(i) de l'ordre du jour proposé par le Président et ci-après reproduit

- Constatation de la démission du Président - Nomination du nouveau Président ,
- Pouvoirs pour les formalités.

(ii) des documents suivants

- Rapport du Président,
- Texte du projet des décisions,
- Statuts de la Société.

Etant précisé que la société DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes, a régulièrement été informée du projet de ces décisions.

Ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Constatation de la démission du Président – Nomination du nouveau Président

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Christophe PELISSIE DU RAUSAS de ses fonctions de Président de la société et désigne, après avoir pris connaissance du rapport du Président, Monsieur Julien-Dominique FONDACCI, demeurant à La Haie Neuve (28330) LA BAZOCHE-GOUET, en qualité de nouveau Président, à compter du 16 avril 2012, pour une durée de trois années.

Monsieur Dominique FONDACCI informé du projet de sa nomination a fait savoir qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou interdiction l'empêchant de les exercer

Monsieur Dominique FONDACCI, en sa qualité de Président, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des décisions relevant de la compétence ou de l'autorisation préalable du Comité de Surveillance ou de la collectivité des Associés que ce soit en vertu des statuts ou de la loi.

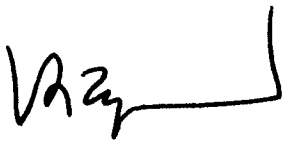
DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôts, de publicité et autres qu'il appartiendra.

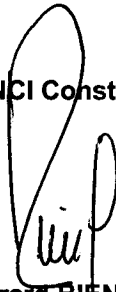
Le présent acte unanime a été signé par tous les associés.

VINCI Concessions SAS



Louis-Roch BURGARD
Directeur Général Délégué

VINCI Construction France SAS



Gérard BIENFAIT
Président

FAYAT SAS



Laurent FAYAT
Président